

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

Le projet de La Francette change de braquet

Session ordinaire du Conseil municipal, jeudi. Il s'agissait d'avancer sur le dossier de La Francette.

La Francette. Johann Baranger, maire a présenté l'ensemble des plans établis par l'architecte, le dossier de consultation de chaque lot et le nouvel estimatif d'un montant de 549 500 € HT. « Nous avons été prudents dans l'estimation, sachant que les matières premières augmentent, que les entreprises ont du travail et que les prix sont en hausse. L'ensemble des lots ont pris en valeur, cela ne va pas remettre notre projet en cause. » Le maire poursuit : « Dans le gros œuvre il y a des choses qui se feront en interne... Nous souhaitons avoir des propositions d'entreprises inférieures au programme proposé par l'architecte. Nous espérons avoir



L'ancien bâtiment qui recevait l'ancienne épicerie de Soutiers va reprendre vie, petit à petit.

de bonnes surprises à l'ouverture des pls. » L'ensemble du marché est découpé en dix lots. Les élus accep-

tent la phase PRO-DCE (étude de projet et dossier de consultations des entreprises) telle qu'elle a été

présentée dans le dossier par l'architecte - maître d'œuvre, Les Ateliers Lambert-Degas, et autorise le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

En 2017, la commune de Soutiers achète l'ancienne épicerie de Maurice et Reine Pineault, fermée depuis 35 ans. Un bâtiment de 300 m² sur un terrain de 6 000 m² pour la somme de 65 000 € avec, pour objectif, d'en faire une Maison des associations et un espace d'accueil dédié aux cyclistes sur les routes de la Vélo Francette. Une idée bien accueillie par tous lors de la fusion de la commune de Soutiers avec celle de Saint-Pardoux. En mars 2019, les ateliers d'architecture Lambert-Degas sont retenus et le projet suit désormais son cours pour une éventuelle ouverture à l'été 2022.